



**Chiffres
Clés**

20 20

Rapport **annuel**

-  Services, actions, projets
-  Finances et gestion
-  Instances communautaires
-  Ressources humaines



LES INSTANCES ÉLUES

Compte-tenu du contexte sanitaire en ce milieu d'année 2020, seules les réunions indispensables aux élections et à l'installation des nouveaux membres du Conseil se sont tenues.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

En 2020, ont été élus :

- **Benoît SINGLIT** (Maire de Bairon-et-ses-environs) Président,
- **Yann DUGARD** (Maire de Vouziers) 1^{er} Vice-président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- **Christophe MANCEAUX** (Maire de Leffincourt) 2^{ème} Vice-président en charge de l'Agriculture, de la Gouvernance et de la Communication,
- **Vincent FLEURY** (Maire de Monthois) 3^{ème} Vice-président en charge des Finances, du Suivi des grands équipements et des travaux,
- **Pierre LAURENT-CHAUVET** 4^{ème} (Maire de Champigneulle) Vice-président en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat,
- **Désiré NANJI** (Maire de Buzancy) 5^{ème} Vice-président en charge des Services à la population,
- **Danielle ANDREY** (Maire de Montgon) 6^{ème} Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement touristique,
- **Roland CANIVENQ** (Maire de Toges) 7^{ème} Vice-président en charge du Sport et de la Culture.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **5** réunions (dont la réunion du nouveau Conseil le 17 juillet 2020)
- **122** délibérations adoptées
- **12** décisions prises par le Président

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **6** réunions
- **54** délibérations adoptées

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **23** réunions des **10** commissions : Urbanisme et habitat ; Communication et Gouvernance ; Agriculture ; Finances ; Grands travaux ; Commerce, Artisanat et Industrie ; Services à la population ; Développement Touristique ; Environnement ; Culture et Sport.
- **1** réunion du groupe de travail Déchets Ménagers

AUTRES COMITÉS

- **2** commissions de Délégation de Service Public pour le Centre aquatique
- **1** comité de pilotage Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
- **5** comités techniques LEADER
- **5** réunions cantonales
- **1** conférence des maires
- **1** réunion du comité «scolaire»
- **1** réunion de secrétaires de mairies
- **1** comité de pilotage Plan Local d'Urbanisme intercommunal



SUIVI DE LA MUTUALISATION

Une mutualisation des services avec la commune de Vouziers a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019. Elle prend la forme de **4** conventions de services communs, dont le coût est refacturé par l'intercommunalité à la Ville, pour un montant total de **2 089 855,09 €**, répartis comme suit :

- services à la population (**41%**)
- services techniques (**34%**)
- administration générale (**19%**)
- urbanisme (**6%**)

La refacturation à la commune se fait au coût réel, en fonction du temps passé majoré de **5%** pour les services sous autorité fonctionnelle unique du maire de Vouziers et de **15%** pour les services sous double autorité. Ces forfaits correspondent aux coûts de formation, déplacement, équipements, médecine du travail et assurances.

ORGANIGRAMME des services communautaires

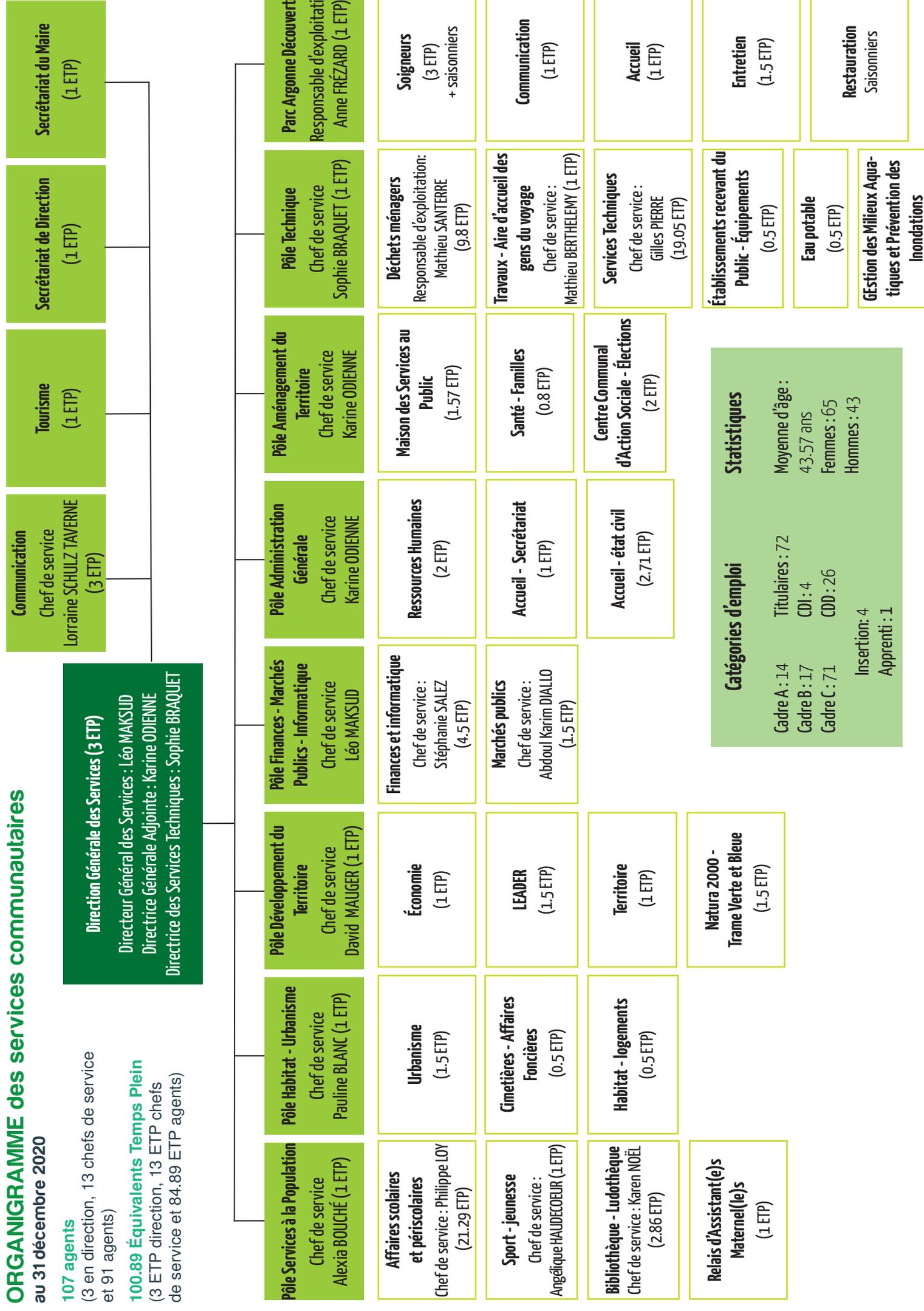
au 31 décembre 2020

107 agents

(3 en direction, 13 chefs de service et 91 agents)

100.89 Équivalents Temps Plein

(3 ETP direction, 13 ETP chefs de service et 84.89 ETP agents)



Statistiques

Moyenne d'âge : 43.57 ans
 Femmes : 65
 Hommes : 43

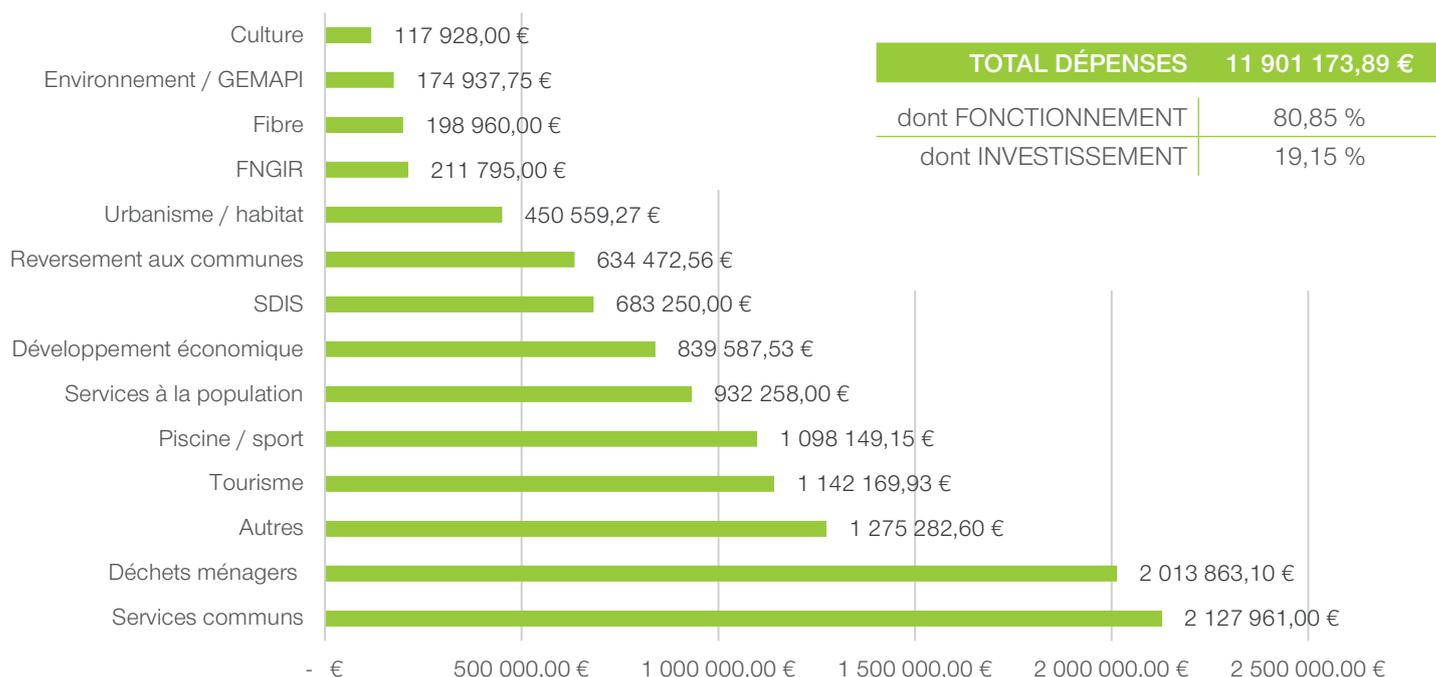
Catégories d'emploi

Cadre A : 14
 Titulaires : 72
 CDI : 4
 Cadre B : 17
 CDD : 26
 Cadre C : 71
 Insertion : 4
 Apprenti : 1

SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSES PAR CHAMP DE COMPÉTENCE (investissement + fonctionnement)



RECETTES PAR TYPE (investissement + fonctionnement)

Subventions	860 554,58 €
FCTVA	136 381 €
Dotations	1 133 180 €
Impôts	4 753 270,22 €
Reversement aux communes	1 639 754,71 €
Vente de terrains, de marchandises, entrées au PAD...	693 802,85 €
Loyers / redevance piscine	333 315,92 €
Redevance Ordures Ménagères	1 490 492,66 €
Autres	172 528,14 €
TOTAL	11 213 280,08 €

COÛT DU COVID

Exonération de 2 mois de loyers des entreprises	15 050,67 €
Aides aux entreprises	119 000,00 €
Fonds de résistance	34 624,00 €
Perte supplémentaire (Parc Argonne Découverte)	146 585,54 €
Aides à la population (bons d'achats et masques)	202 510,06 €
Frais de fonctionnement des services : masques, gel...	23 137,50 €
Primes Covid Agents	22 859,00 €
Perte sur taxe de séjour	6 497,00 €
Perte sur prix de vente des matériaux (DEME - estimation)	93 958,00 €
Exonération sur les ordures ménagères	9 114,00 €
TOTAL	673 335,77 €

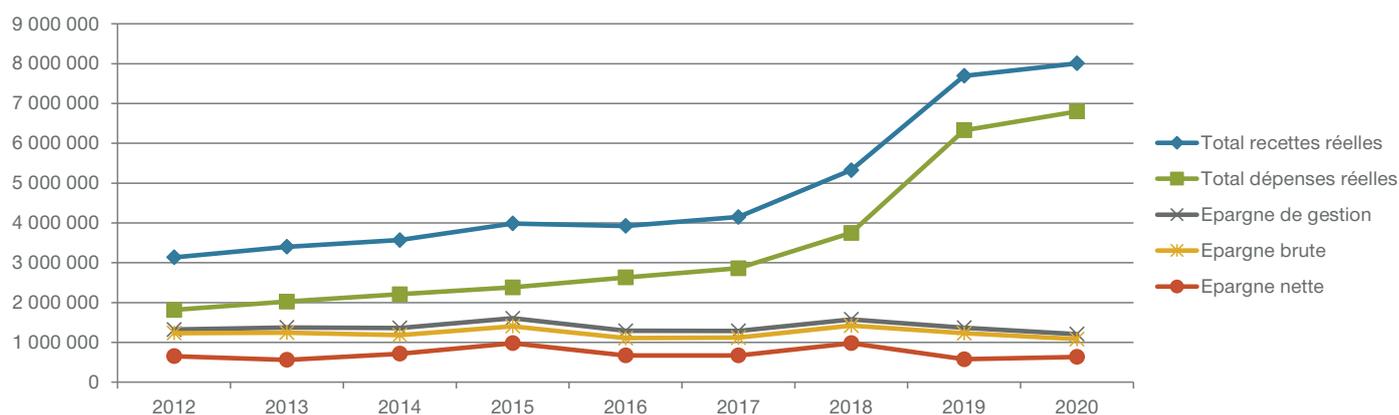
Il s'agit d'une estimation pour 2020. Des coûts complémentaires se rajouteront en 2021.

ENCOURS DE DETTE

2017	5,10 ans
2018	3,50 ans
2019	3,29 ans
2020	3,39 ans

La capacité de désendettement reste stable, grâce aux remboursements d'emprunts, pour atteindre 3,39 années. Cela signifie qu'il faudrait autour de 3 ans et 5 mois à la Communauté de Communes pour se désendetter totalement si celle-ci y consacrait toute son épargne. Ce chiffre demeure en-dessous des seuils de risques, qui commencent lorsque la capacité de désendettement dépasse 10 ans.

LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire qui a impacté fortement les actions de la collectivité. Les chiffres sont gonflés par le passage en recettes de l'acompte versé par l'État de 329 991 € et, en charges, d'une écriture équivalente lié au remboursement de l'acompte envisagé pour 2020. Pour rappel en 2019 la hausse des dépenses est liée à la mise en œuvre de la mutualisation avec la ville de Vouziers. Hausse neutralisée par une recette équivalente versée par la commune.

L'épargne évolue peu et reste positive, permettant à la collectivité d'investir.

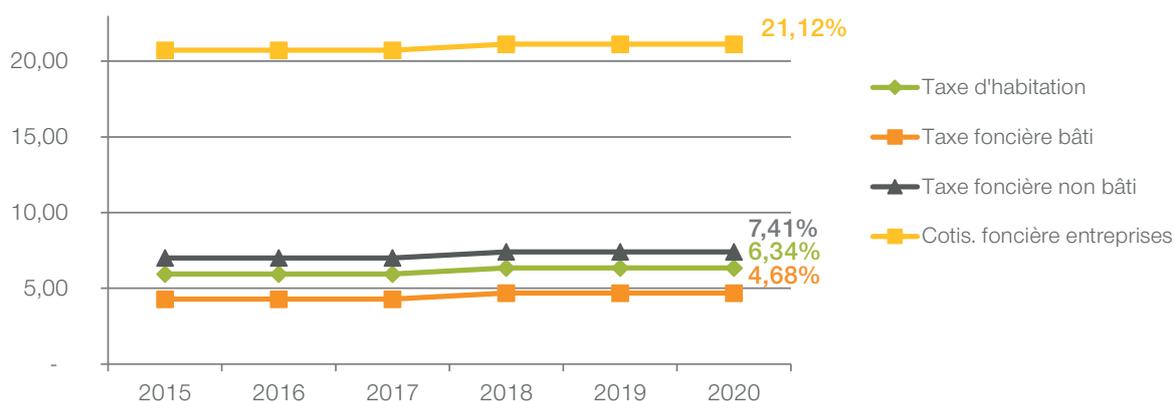
Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement
= Épargne de gestion
- Frais financiers
= Épargne brute
- Remboursement du capital
= Épargne nette

TAUX D'IMPOSITION

En 2020, les taux d'imposition sont restés identiques à l'année 2019. L'année 2020 est la dernière année où la Communauté de Communes perçoit la taxe d'habitation. Cette suppression sera compensée en 2021 par l'attribution d'une fraction de la TVA nationale.

Pour rappel, les taux avaient été revalorisés de 0.4 point en 2018, afin que le territoire ne perde pas son éligibilité au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale. Le versement de ce fonds est conditionné par l'État à un effort fiscal minimum.

Evolution des taux d'imposition de 2015 à 2020





DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

ACCOR : ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCES EN MILIEU RURAL

- **2** entreprises aidées en 2020 : elles ont reçu en moyenne **10 080€** d'aide à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'intercommunalité et la Région représentent **20 161 €**.
- Opération prolongée jusqu'au 31/12/2023



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Une participation de **21 087,78 €** a été versée à la **Mission Locale**, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence **Ardennes Développement** s'élève à **15 733,26 €**.
- **6 254,85 €** ont été remis à **Ardennes Initiative**, afin de participer au développement économique du territoire.
- **9 475 €** à la **Chambre d'Agriculture**
- **25 000 €** au **CERFE** (centre de formation en éco-éthologie) plateforme de l'Université Reims Champagne Ardenne



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2020, **3 cellules sur 5** de la **pépinière d'entreprises** étaient occupées (1 départ et 1 nouvelle entreprise hébergée en cours d'année).
- **66 locaux professionnels vacants** répertoriés sur le territoire dont 3 pour lesquels l'intercommunalité a orienté des projets économiques aboutis.
- **180 contacts** dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques (hors accompagnement COVID), dont :
 - 36 projets de **création ou de reprise**
 - 47 projets de **développement** (dont 9 en lien avec Ardennes Développement)
 - 97 demandes **diverses**



SOUTIEN SPÉCIFIQUE COVID

- **127 appels** directs vers les entreprises
- une **centaine de réponses** apportées aux appels lors de la première cellule d'action en mars-avril 2020
- **95 dossiers** directement subventionnés par l'Argonne Ardennaise pour un montant total de **98 213 €** jusqu'en janvier 2021
- **2 dossiers** Fonds Résistance sur le territoire (40 000 €)
- Réduction de la **cotisation foncière des entreprises** (CFE) à hauteur des 2/3 sur l'année 2020, soit **17 556 €** sur le territoire de l'Argonne Ardennaise pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du sport et de l'événementiel.
- **Annulation des loyers** du mois de mars pour les locataires de la pépinière d'entreprises : soit un total de **3 351.60 €**
- **Annulation du loyer** du mois de mars pour WALOR Vouziers : **4 689.17 €**
- Valorisation du site **www.mescoursesenardennes.fr** mis en place par le CD08
- Mise en place et gestion de l'opération **Bons d'achats solidaires** 2020 : 103 participants, **146 000€** injectés directement dans l'économie locale.



ESPACES DE TÉLÉTRAVAIL

- Étude confiée à **Relais d'Entreprises** depuis 2019. En 2020 : **1 atelier** de co-construction et **1 réunion** de restitution.
- Juillet 2020 : signature avec l'État d'une **convention Opération de Revitalisation du Territoire** (ORT - incluant une thématique sur les espaces de travail partagés) qui couvre les **6 communes** reconnues comme «bourgs centres» : Bairon et ses environs, Buzancy, Grandpré, Machault, Monthois et Vouziers.
- **1 comité de pilotage** ORT le 19 novembre a défini les modalités de mise en place de ces espaces.
- Premières ouvertures prévues en 2021

LE PROGRAMME LEADER

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. L'an dernier, les stratégies de développement ont été valorisées par des acteurs locaux publics et privés réunis au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) créé dans cette intention. En 2020:

- **3** réunions du **GAL**, réunissant en moyenne 14 personnes
- **5** réunions des 5 membres du **comité technique**

Pour l'Argonne Ardennaise, ces temps de travail ont permis :

- l'accueil et le conseil de **36 porteurs de projets** (-31% par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire)
- le dépôt de **7 dossiers de candidature**
- **180 712,85 €** préprogrammés pour des projets ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable.
- **210 488,05 €** programmés pour des projets ayant fait l'objet d'une décision d'attribution définitive.



SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

- Le service a été mis en place le 1er juillet 2018. A raison de **2 demi-journées** par semaine, **Laurent Scheffer** (mis à disposition par la fédération française des MJC), a accueilli, renseigné et conseillé les associations du territoire dans les locaux de la Communauté de Communes.
- **2** réunions avec des associations culturelles ont eu lieu dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, afin de mener des réflexions quant aux enjeux et objectifs du projet.



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

- **2** types d'aides existent : les **partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle) et les **subventions ponctuelles** (un projet en particulier).
- Au total en 2020, **126 874,14 €** ont été attribués à **18** associations. Les montants s'élevaient entre **450 €** et **70 000 €**.
- Exemples de projets financés : achat de matériel, organisation d'événements...
- En dépit des annulations d'activités sur 2020 en raison de la crise sanitaire, les **aides aux associations ont été maintenues** afin de leur permettre de faire face aux dépenses déjà engagées.



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



- **12 637,75 €** de chiffre d'affaires à la boutique (- 58.9% par rapport à 2019, en raison des fermetures administratives d'avril, mai et novembre 2020).
- **1 691** touristes accueillis dans les locaux de l'Office de Tourisme (Français à 92%)
- Répartition clientèle française : 87% Grand Est dont 77,5% Ardennes + 3,2% Hauts de France + 3,1% Ile-de-France + 7% autres régions
- Répartition clientèle étrangère : 52% néerlandais, 30% belges, 12% allemands et 6% anglais. Le nombre de touristes étrangers est en diminution en 2020 (-2% par rapport à 2019).
- Les néerlandais sont les premiers touristes étrangers (52,3%), suivis par les belges et les anglais.
- Participation à **2 salons et foires** (Tourissima à Lille en janvier et Saveurs & Voyages à Reims en mars)
- **5 Relais d'Information Touristique** sur le territoire
- **3 agents** à temps plein.
- **1 558 visiteurs** sur la borne interactive
- **9 564 visiteurs** sur le nouveau site internet (+219%) pour 12 246 sessions (+171%)
- Réseaux sociaux : **3 561** abonnés sur Facebook (+11,5%) et **986** abonnés Instagram (+138,7%).
- Les fortes augmentations de fréquentation du site et des réseaux sociaux s'expliquent par leur lancement en 2019 et le contexte sanitaire (fermeture de l'accueil physique).

- L'Office de Tourisme obtient la **labellisation «toutourisme»**. Ce label «toutourisme» vise à offrir aux visiteurs une offre touristique adaptée pour leurs compagnons canins. L'office de tourisme réserve désormais un accueil tout particulier aux visiteurs accompagnés de leur(s) chien(s), un kit de bienvenue leur est remis (comprenant le toutouguide, friandises, sacs de propreté...) et un toutoubar est mis à disposition des animaux pour qu'ils puissent se désaltérer.
- Sortie de la **brochure d'appel Argonne** (collaboration et financement avec les Offices de Tourisme de Sainte-Ménéhould et de Clermont-en-Argonne)
- Sortie du livret «**A la découverte du patrimoine de Semide**», issu de la collaboration entre l'Office et Mme OUDIN-DEVILLE.
- Renouvellement du **comité de direction** : Mme ANDREY (Présidente) et M. BOURGAIN (Vice-président)



TAXE DE SÉJOUR

36 420 € ont été collectés en 2020, au titre des déclarations de nuitées des hébergeurs pour le second semestre 2019 et le premier semestre 2020.

Cette somme a été intégralement reversée à l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise pour financer ses actions de promotion.



SENTIERS DE RANDONNÉE

Poursuite de la structuration d'un réseau de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire :

- conception de 6 nouveaux sentiers autour du secteur de la Domaniale de la Croix aux Bois (dont 2 à variantes), en concertation avec les acteurs locaux
- intégration du projet au Plan d'aménagement ONF 2021-2040
- conventionnement avec les différents propriétaires dont l'ONF
- conception de 36 panneaux d'informations (histoire, patrimoine, nature, géologie ...)
- lancement et sélection des marchés de fournitures pour la mise en place du balisage et des équipements, sélection d'un graphiste
- préparation d'une stratégie de communication
- dépôt de dossiers de demande de subvention (LEADER, DSIL, Contrat de territoire) »

Autre projet structurant :

- conventionnement avec le CD08 et autres intercommunalités ardennaises pour la mise en œuvre du projet d'aménagement de la Voie Verte Sud Ardennes. Budget prévisionnel total : 11 022 377 € HT, dont 581 494€ pris en charge par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- **29** porteurs de projet touristique accueillis et renseignés avec le chargé de mission LEADER
- **1** diagnostic pour un gîte communal

PROJET

- Réflexion d'un **Office de Tourisme commun** entre le Pays Rethélois et l'Argonne Ardennaise : statut juridique et rédaction des statuts.

ACCOMPAGNEMENT COVID

Durant le premier confinement, création d'une « cellule de crise » avec l'Office de Tourisme.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Suivi de projet voie verte** : participations au comité technique.
- Intercommunalité et Office de Tourisme référents Elloha (outil de vente en ligne pour les prestataires touristiques) sur le territoire
- Réflexion autour d'un produit tourisme d'affaires au PAD
- Réflexion autour de l'ancienne ligne de chemin de fer

PROMOTION DU TERRITOIRE / ÉVÉNEMENTIEL

- **2 animations** durant l'été 2020 : sensibilisation touristique du territoire auprès du public « jeunes » de l'Estaminet (section jeunes du FJEPCS La Passerelle).
- **25 participations** à des webinaires et ateliers de sensibilisation et de veille.
- **1 interview** en août 2020 pour la promotion touristique.

- 1 comité de pilotage **Mobil'Argonne** en octobre 2020.
- **Rézo Pouce** : **260** arrêts matérialisés par panneaux sur tout le territoire, près de **250** personnes sensibilisées au dispositif, animations sur les marchés et en itinérance avec A+ dans l'bus ! (FJEPCS La Passerelle), près de **50** personnes inscrites au dispositif (conducteurs ou passagers) fin 2020.
- **Bornes électriques** : signature de la convention avec la FDEA (pour délégation de la maîtrise d'ouvrage et financement à 100% par la FDEA) le 24 février 2020. **8** lieux d'implantation prévus, à raison d'une borne (modèle accéléré avec 2 prises, temps de chargement 2h) : Buzancy, Bairon et ses environs, Lac de Bairon, Grandpré, Machault, Monthois, Vouziers (2 bornes). Le marché public a été lancé par la FDEA au cours de l'été 2020, attribué en novembre 2020.
- **Espaces de télétravail** : 6 communes ont marqué leur volonté de proposer chacune un espace de travail partagé favorisant le télétravail (voir détail page 7)

SERVICES AU PUBLIC



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

- **2 797** personnes accueillies à Vouziers.
- **193** visites **délocalisées** à la demande (66 RDV en mairies, 94 au siège de l'intercommunalité et 33 RDV téléphoniques).
- **249** visites par mois en moyenne (+ 45.6%) pour les 2 Maisons confondues.
- Moyens humains : **2** animatrices (1,57 ETP).
- Pas de formations en 2020 pour les animatrices en raison de la crise sanitaire.



**Maison
de services
au public**



SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- **13** bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2019/2020 à des **jeunes issus du territoire**, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total : **12 103 €**, soit une moyenne de **931 €** par étudiant.



RELAIS PETITE ENFANCE

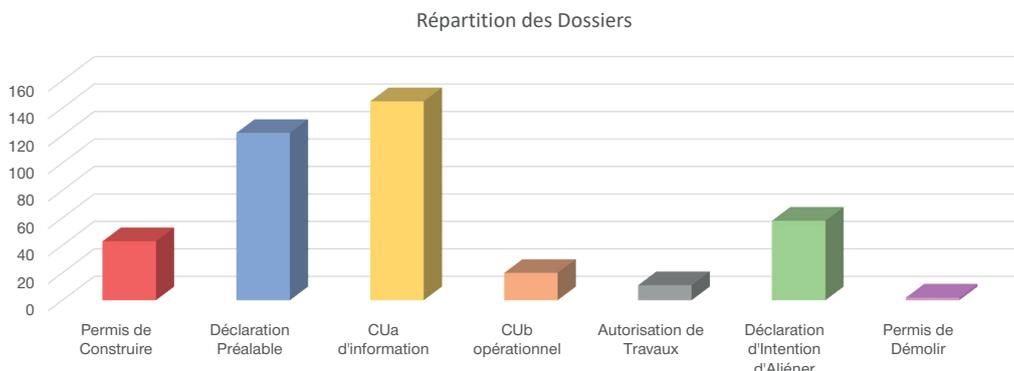
- ANIMATIONS ROULE DOUDOU
57 séances d'animations et **1** animation virtuelle à Noël
Participants : **102** enfants et **28.2 %** des assistantes maternelles
Les séances «passerelle» et autres sorties n'ont pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire.
- ALLO RPE : AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS
44 assistantes maternelles et **64** familles ont contacté le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde... pour un total de **318 prises de contact** sur 2020.
36 entretiens en **rendez-vous** au siège.
- RDV DU RPE : SE FORMER, S'INFORMER
11 assistantes maternelles ont participé à au moins un des **3** RDV programmés en 2020.
12 assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue sur les 3 modules suivants : Prendre soin de soi pour prendre soin des autres, Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail, Formation Nut's (avec la Maison de la Nutrition dans le cadre du contrat Local de Santé).
=> au total, **50 assistantes maternelles** ont fréquenté au moins une fois un des 3 services du Relais.



URBANISME

- Planification :
 - PLU de Vouziers : approuvé le 17 décembre 2020
 - PLU i : débat sur le PADD du PLUi en Conseil Communautaire du 17 février 2020
 - SCoT Sud-Ardenne : Rédaction des éléments du diagnostic et de l'état initial de l'environnement ; élaboration d'une note de synthèse sur les enjeux.

- Instruction Droit des sols : **401** dossiers ont été instruits par le Service d'Urbanisme Mutualisé pour les 14 communes ayant adhéré au dispositif, dont **43** permis de construire.



DÉCHETS MÉNAGERS

FOCUS SUR LE BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la Communauté de Communes. Le déficit 2020 s'explique par une baisse des recettes liée à la crise sanitaire et à la chute importante des prix de reprise des matériaux.

DÉPENSES	RECETTES
2 074 343,81 €	1 993 857,44 €
Charges de personnel 399 714,64 €	Vente de marchandises 154 289,59 €
Frais d'intérêts 6 216,32 €	REOM 1 490 492,66 €
Autres charges de fonctionnement 1 541 912,85	Soutien à la tonne triée 275 552,03 €
Amortissements 126 500 €	Autres recettes - €

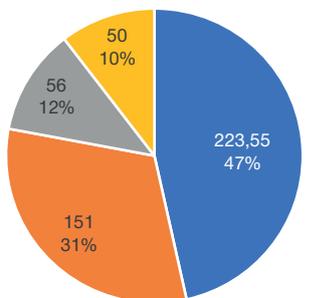


- **9 300** redevables (foyers et entreprises) pour **17 397** habitants
- **52 850** passages dans les **6** déchèteries du territoire



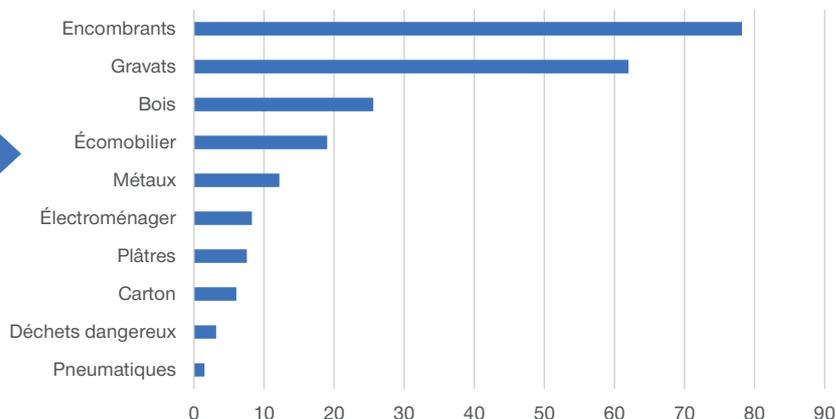
CE QUE L'USAGER « TYPE » PRODUIT PAR AN

Collecte globale en kilos par an et par habitant



- Dépôts en déchèteries
- Déchets résiduels (porte-à-porte)
- Déchets recyclables (points d'apport volontaires)
- Verres (points d'apports volontaires)

Détail des dépôts en déchèteries en kilos par an et par habitant



En 2020, les habitants de l'Argonne Ardennaise ont produit autant de déchets résiduels qu'en 2019 et la qualité du tri est également maintenue.



MAISONS DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLES

- **2 projets** à Vouziers et à Buzancy
- **Buzancy** : Attribution du marché de travaux représentant un montant de 437 806 € le 26/02/2020, lancement des travaux en mai 2020. Montant total définitif des travaux : **448 251 €**
- **Vouziers** : **6** réunions avec les professionnels de santé concernés. Coût estimé des travaux (**912 111 €**) approuvé et permis de construire déposé en décembre 2020.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- Mise à jour du Contrat Local de Santé en décembre 2020 : 2 actions modifiées, 3 actions supprimées, 6 nouvelles actions
- **7** axes stratégiques et **1** axe transversal : **36** fiches actions (2 actions suspendues, 27 actions en cours, 6 actions en attente, 1 action terminée)
- Pilotage de l'action : l'Argonne Ardennaise et ses **10** partenaires
 - FJEPCS La Passerelle : 9 actions
 - Groupement Hospitalier Sud-Ardenne : 2 actions
 - Argonne Ardennaise : 12 actions
 - Fédération Sport pour Tous : 1 action
 - Réseau Sport Santé Bien Être : 1 action
 - Ass. d'appui aux professionnels de santé : 2 actions
 - SOS Hépatites : 3 actions
 - Maison des Adolescents : 2 actions
 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 action
 - Maison de la Nutrition : 1 action
 - Association Prélude : 2 actions



CHARTRE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES

- Poursuite du **diagnostic** en 2020 :
 - **Rencontre de partenaires** : la CPAM des Ardennes, l'ARS Grand Est, l'association Familles Rurales, le service itinérant de la MSAP, le RPE, les associations culturelles et sportives locales.
 - Participation au **Forum des Associations** à Buzancy : le 8 mars 2020
 - Participation à **2 animations** sur le secteur de Buzancy : A+ dans le bus
 - Création d'une **page Facebook** « 22 V'LA LA CHARTE » pour interroger la population et proposer des jeux-concours durant les périodes de confinement, en partenariat avec les commerces locaux de Buzancy et de ses environs
- **Gouvernance** : mise en place d'un Comité de Pilotage en janvier 2020

HABITAT



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

17 logements communaux étaient gérés par la 2C2A en 2020, **5** logements ayant été rendus à la gestion de leur commune au 31 décembre 2019. Le taux de vacance était de **27,94 %** en 2020.



RÉNOVATION DES TOITURES ET FAÇADES

20 particuliers ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **27 935,77 €**.

HABITER MIEUX EN ARDENNES

28 dossiers ont été déposés et ont pu bénéficier des aides de l'ANAH, la région Grand Est et de la Communauté de Communes, pour un montant total de **16 495,18€**. La participation de la Communauté de communes se monte à **10 991 €**.



LA ZONE NATURA 2000

- **6** sites sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- **7 139 ha** liés à des milieux humides (1/3 des communes de la 2C2A sont directement concernées).



SORTIES NATURE

- **4** sorties nature organisées avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et la Maison de la Nature : **107** participants (soit une moyenne de 26 participants) dont 36% originaires de l'Argonne Ardennaise.



PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE

- Poursuite du travail de réflexion autour de la restauration du Vieil-Étang de Bairon.
- Partenariat avec le CENCA pour la mise en place d'une étude hydraulique sur le marais de Germont-Buzancy.
- Poursuite du travail de communication autour des espèces exotiques envahissantes.
- **12** dossiers d'évaluation des incidences (retournements de prairies, suppressions de haies, travaux sur étangs, curages de fossés, événements sportifs...)
- **6** comités de pilotage
- **6** nouveaux présidents de comité de pilotage



L'animation des 6 sites Natura 2000 de la 2C2A est cofinancée par l'Union européenne L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER



TRAME VERTE ET BLEUE

L'opération « Ma Haie pour les hérissons » a été lancée sur notre territoire en réponse à un appel à projet de la Région, visant à maintenir et reconstituer un réseau écologique permettant la circulation, l'alimentation, le repos et la reproduction de la faune sauvage en Grand Est. Ce projet s'étalant sur la période 2019-2021 vise à sensibiliser la population à la biodiversité, inciter à la plantation d'arbres et à l'aménagement d'abris pour les animaux sauvages. Il se décline en plusieurs types d'actions avec en point d'orgue, chaque automne, une commande groupée de plants et divers équipements.



COMMANDES

- **435** commandes dont 400 particuliers, 21 agriculteurs, 13 communes et 1 école.
- **11 868** plants ont été commandés et livrés dont 8 956 plants de haies, 2 431 petits fruitiers, 481 fruitiers. Cela représente environ 9 kilomètres linéaires de haies.
- **91** équipements pour la faune sauvage (hôtels à insectes, cabanes à hérissons, nichoirs...)



CONSEILS ET FORMATIONS

- **6** permanences conseil ont permis de renseigner **33** personnes.
- **2** formations à la taille et au greffage des fruitiers ont accueilli **55** participants (en partenariat avec les Croqueurs de Pommes)

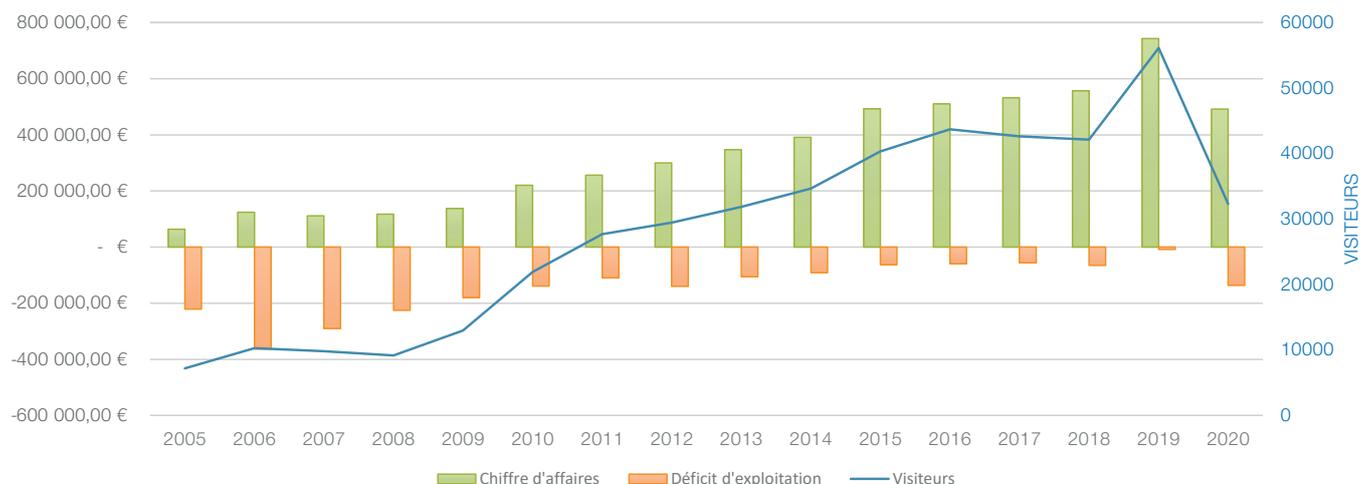


ANIMATIONS SCOLAIRES

- **52** animations scolaires ont eu lieu dans les **26** classes de cycle 2 du territoire en partenariat avec la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois
- **575** élèves en ont bénéficié



PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

L'année 2020 a été marquée par une importante baisse des recettes liées au contexte sanitaire et notamment à la fermeture du site, ce qui a dégradé les résultats financiers du Parc et augmenté le coût de ce site pour la Communauté de Commune de 140 000 € par rapport à 2019.

Billetterie	318 189,80 €
Boutique	74 209,57 €
Restauration	99 010,80 €
Chiffre d'affaires 2020	491 410,17 €

Excédent brut d'exploitation : - 136 461,02 €

Coût pour l'Argonne Ardennaise : 396 920,05 €



- Le couple de loups arctiques a donné naissance à **5** louveteaux en 2020.
- **491 410,17 €** de chiffre d'affaires
- **136 461,02 €** de déficit d'exploitation (du aux fermetures en période de crise sanitaire)
- **32 304** visiteurs en 2020, (**63 %** ne viennent pas des Ardennes : ces visiteurs sont issus du flux touristique)
- **279** abonnés au Pass Illimité
- Notoriété : **17 750** abonnés aux réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram)
- Réputation sur internet (note moyenne des avis des visiteurs) : de **4,0 à 4,7 / 5** selon les plateformes (Facebook, Goggle et Trip Advisor).
- Indice de satisfaction (enquête sur site) : **4,2/5**
- Le Centre de Soins a pris en charge **205** animaux, chiffre stable par rapport à 2019.



LE CENTRE AQUATIQUE ARGONA



- La **fréquentation** du centre aquatique en 2020, tout public confondu, est de **32 799** entrées (moins de la moitié des entrées de 2019, compte tenu de la fermeture pour raisons de crise sanitaire), dont :
 - 9 916 entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être et aux événements ponctuels)
 - 2 596 entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike...)
 - 9 363 entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - 10 924 entrées scolaires (écoles 2C2A, écoles hors 2C2A, établissements secondaires)
 - aucune manifestation sportive

- Coût du fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Subvention au délégataire	688 375,33 €*	Redevance occupation	200 000,04 €
Accès scolaires (dont collèges - estimation)	22 829,99 €		
Accès club nautique (estimation)	16 447,52 €		
Fourniture de petits équipements et frais d'entretien	2 309,50 €		
Dépenses total	729 962,34 €	Recettes totales	200 000,04 €

Coût total pour la 2C2A : 529 962,30 €

* Le coût de fonctionnement du centre aquatique s'est, exceptionnellement, élevé à 529 962.30 € (hors amortissements et assurances) en 2020. La subvention au délégataire inclut un versement prévisionnel de 85 000€ pour faire face à la crise sanitaire du Covid 19. Finalement, cette aide exceptionnelle ne sera pas versée par la Communauté de Communes puisque les différentes aides de l'État ont permis au délégataire SPass de ne pas subir de pertes exceptionnelles. Le coût de fonctionnement final pour la Communauté de Communes fut donc de **444 962,30 €**.



44-46 rue du Chemin Salé
08 400 VOUZIERS
Tel : 03 24 30 23 94
www.argonne-ardennaise.fr
Page Facebook : @argonne.ardennaise

Conception : Argonne Ardennaise - Septembre 2021

